



## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP UNE HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE SPÉCIFIQUE À RESPECTER (2)

La plaque dentaire est un enduit mou, collant composé de salive et de débris alimentaires. Sa présence engendre des maladies de gencives et de caries qui ont des répercussions importantes sur l'état de santé général.

L'élimination de la plaque dentaire reste fondamentale dans la prévention des maladies dentaires. Elle est le moyen le plus efficace, pour rester en bonne santé dentaire.

La personne handicapée est souvent résistante à l'apprentissage et à l'utilisation des techniques mécaniques de prévention pour une ou plusieurs raisons :

- elle n'est pas capable de les appliquer,
- elle ne peut pas comprendre l'utilité de ces techniques,
- elle n'accorde pas de valeur à sa santé bucco-dentaire.

Il est donc nécessaire de distinguer les personnes handicapées capables d'apprendre et d'utiliser elles-mêmes les techniques mécaniques d'élimination de la plaque dentaire de celles qui nécessitent, pour l'utilisation de ces méthodes, d'une ou deux personnes chargées de les appliquer.

### Comment se positionner pour effectuer le brossage des dents de la personne en situation de handicap

Le but est de stabiliser la personne handicapée et d'obtenir une bonne visibilité de sa bouche et ses dents pour pouvoir enlever la plaque dentaire.



- **Asseoir** la personne sur une chaise ou sur son fauteuil roulant, se mettre derrière elle, appuyer sa tête contre votre poitrine et/ou la tête, la stabiliser en la maintenant entre le bras et l'avant-bras replié (au niveau du coude) pour entourer la tête du patient.

- Face à la personne avec appui de la tête sur la tête ou le lit



**Protocole de prévention, voir les fiches :**

- « *Personnes en situation de handicap, une hygiène bucco-dentaire spécifique à respecter (1)* » et
- « *Personnes en situation de handicap, l'importance du suivi bucco-dentaire* ».

- Le parent ou l'accompagnateur assis sur un canapé, la personne handicapée **allongée sur le canapé**. Le patient pose sa tête sur le ventre ou les cuisses de l'accompagnateur.
- Deux personnes peuvent être nécessaires. Un accompagnateur est installé sur un canapé, la personne handicapée est allongée ou assise sur le canapé, l'autre personne se place au niveau des hanches de la personne handicapée et contrôle le mouvement des pieds et des mains.
- La personne handicapée est **allongée dans son lit**, maintenue par les draps et/ou les couvertures, l'accompagnateur s'assoit sur le bord du lit, il pose les coudes de chaque côté du thorax de la personne et s'appuie légèrement de façon à maintenir la personne un minimum à l'aide du drap. Puis il peut effectuer le brossage.



**Préférer la position debout ou assise à la position allongée (limitation du risque de fausse route).**